



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE LNHB

SAINT-MARCEL

Samedi 8 juin 2019

Ordre du jour Assemblée Générale Ordinaire

- I. Intervention des personnalités
- II. Discours d'ouverture par le Président de la Ligue
- III. Rapport moral de la Secrétaire Générale
- IV. Adoption du PV de l'Assemblée Générale 2018 à Falaise
- V. Bilan financier 2018 – Approbation des comptes 2018
- VI. Présentation du rapport du Commissaire aux Comptes
- VII. Validation du budget prévisionnel 2019 et des tarifs applicables saison 2019/2020
- VIII. Bilans des Commissions
 1. Bilan COC
 2. Bilan COC/Jeunes - Patrick DEMAIRE
 3. Bilan CTA - Yannick PETIT
 4. Bilan CMCD - Olivier SAUVAGE
 5. Bilan Service Territorial de Formation et Organisme de Formation
 6. Commission Médicale - Gilles ZMUDA
 7. Commission Territoriale de Discipline - Sylvie DELAVALLEE
 8. Commission de Développement
 9. Commission Equipements
 10. Commission Réclamations et Litiges
- IX. Intervention de Gilles BASQUIN concernant les modalités de l'assurance fédérale
- X. Présentation et nouvelles modalités du dispositif Service Civique
- XI. Présentation de la mise en place de la nouvelle architecture des formations fédérales en Normandie
 1. Présentation des offres de formation en apprentissage et intervention du représentant CFA métiers du sport
 2. Présentation des nouvelles offres de formations fédérales, BPJEPS et du Titre IV
- XII. Agence Nationale du Sport
- XIII. Présentation aux clubs du dispositif de sensibilisation aux risques de commotion par Gilles ZMUDA
- XIV. Présentation et vote du projet de réforme de la CMCD régionale
- XV. Informations concernant la procédure d'affiliation des clubs et d'enregistrement des mutations et des licences informatisées
- XVI. Remise des récompenses Ligue (médailles LNHB, Challenge du Fair Play, Ecoles d'arbitrage)
- XVII. Clôture de l'Assemblée Générale par le Président de la Ligue

La séance est ouverte à 10 heures 20.

Nicolas MARAIS

Le Quorum étant atteint, je déclare ouverte l'Assemblée Générale 2018.

Je vous souhaite à toutes et à tous la bienvenue pour cette Assemblée Générale.

Je remercie Monsieur Gérard VOLPATTI, Maire de SAINT-MARCEL de nous accueillir dans ce magnifique Centre Culturel Guy GAMBU.

Je remercie Sylvie MOUYON PORTE - DRJSCS de Normandie.

Je remercie Monsieur Michel GODARD - Secrétaire Général Adjoint de la FFHandball et Gilles BASQUIN Administrateur Fédéral représentant Joël DELPLANQUE - Président de la Fédération, d'assister à cette Assemblée Générale.

I. INTERVENTION DES PERSONNALITES

Gérard VOLPATTI, Maire de Saint-Marcel

Merci et bonjour à tous. Je suis ravi de vous accueillir en présence d'Hervé PODRAZA, adjoint aux associations de la ville. Je suis ravi de vous accueillir dans ce Centre en tant que Maire et avant tout en tant que handballeur. Pour des raisons électorales, j'ai abandonné le club dans lequel je suis revenu il y a deux ans. Je salue la présence du Secrétaire Général Adjoint de la Fédération Française. Je ne pourrai pas rester avec vous toute la journée malheureusement, mais j'espère que vous ferez un bon travail. Je vous souhaite également une bonne saison future. Bonne journée.

Jean-Pierre ADELIN, Comité de l'Eure

Bonjour et bienvenue, j'espère que vous passerez une agréable journée. Gérard VOLPATTI a été un des premiers à nous faire confiance et à nous accueillir pour le mini-handball dont nous fêterons bientôt les 25 ans. Je vous félicite car vous avez tous un statut de bénévole qui est au combien compliqué. La saison pour chacun est éprouvante et vous donnez encore aujourd'hui une journée entière au handball. Je vous félicite pour votre engagement.

II. DISCOURS D'OUVERTURE PAR LE PRESIDENT DE LA LIGUE

Nicolas MARAIS

Monsieur le Président du club SMV Vernon Saint-Marcel, cher Denis, Monsieur le Maire de Saint-Marcel, cher Gérard également Vice-Président du club SMV Vernon Saint-Marcel, Madame la Directrice Régionale Jeunesse Sports et Cohésion Sociale, Chère Sylvie,

Messieurs les représentants de notre Fédération, cher Michel et cher Gilles qui va nous rejoindre ce midi,

Je vous souhaite à toutes et à tous, la bienvenue au Centre Culturel GUY GAMBU pour cette Assemblée Générale qui va clôturer cette saison riche en événements et résultats sportifs. Je tiens à remercier Monsieur le Maire de Saint-Marcel pour la mise à disposition de ce magnifique Centre Culturel qui symbolise la richesse de la politique culturelle de la ville de Saint-Marcel.

Je remercie Denis THAUVIN, Président du club et Yohann LEFORT accompagnés de plusieurs bénévoles du club pour l'excellente organisation de cette Assemblée Générale et la qualité de l'accueil réservé aux 147 clubs Normands.

Le Bureau Directeur a souhaité organiser cette Assemblée Générale sur la journée dans le but de vous présenter de manière très précise la mise en place de la nouvelle architecture des formations applicable dès la saison prochaine ainsi que la présentation du projet de réforme de notre CMCD Régionale.

Aussi, je tiens à vous remercier d'être venus aussi nombreux et je sais que certains dirigeants se sont levés tôt ce matin pour être présents ici à 10h00. Je salue la présence parmi nous de Victorio ANTUNEZ qui a présidé la Ligue de Normandie de 1981 à 2001.

Chers amis,

Malheureusement comme l'année dernière à la même période, je ne peux commencer le bilan de cette saison sans avoir une pensée très émue pour deux jeunes handballeurs Normands qui nous ont quittés tragiquement en décembre 2018. Il s'agit de Corentin CROGNET, âgé de 13 ans, licencié au club de Cany Barville et de Adrien HUVE-POUSSIER, âgé de 13 ans, licencié au club de l'Entente Alençon Saint Germain.

Je tiens à vous faire part également du décès d'un grand Monsieur du Handball Normand qui vient de nous quitter. Il s'agit de Jacques TRAVADON qui fut l'entraîneur de l'équipe emblématique de l'ASPPT Evreux dans les années 70. Cette équipe a évolué en Nationale 1, à savoir le plus haut niveau à cette époque. Les plus anciens dirigeants de l'Eure ont bien connu ce grand Monsieur.

Je vous remercie d'observer une minute d'applaudissements en leur mémoire.

Avant d'évoquer devant vous le bilan sportif de cette saison, je vous avais fait part lors de la précédente Assemblée Générale de mes inquiétudes, pour nos clubs, Comités et notre Ligue, au sujet de la réforme de la gouvernance du sport. Sachez que mes inquiétudes n'ont malheureusement pas disparu. En tant que Président de CROS, je me suis fortement mobilisé auprès des parlementaires Normands, de toutes sensibilités politiques et je continue d'être mobilisé concernant la déclinaison territoriale de l'ANS dont nous n'avons pas beaucoup d'information, excepté à court terme la disparition des DRJSCS et DDCS.

Cette année, l'Agence Nationale du Sport a été créée et la FFHB comme 28 autres fédérations a fait le choix d'intégrer cette agence dans le cadre du financement de la part territoriale via l'Agence Nationale du Sport. De ce fait, depuis cette année, la gestion de ce dossier est directement pilotée par la FFHB.

Un COPIL Fédéral a été constitué avec des membres issus du CA Fédéral, de la DTN, des territoires et des clubs. J'ai moi-même été élu par le CA fédéral pour faire partie de ce COPIL avec ma collègue Nadine MERCADIER représentante de la Ligue Occitanie.

La volonté de l'ANS est que les financements de cette part territoriale aillent vers les clubs. Ainsi, la décision a été prise par le COPIL fédéral que 50 % de la part financière répartie dans chaque territoire, sur la base des sommes CNDS versées en 2018 dans le cadre de la part territoriale, soit fléchée directement vers les clubs.

Ainsi en Normandie, il a été attribué la somme de 172 500 euros. Je vous informe que le COPIL Territorial dont la composition respecte la déclinaison fédérale avec la présence de 3 Présidents de clubs appliquera cette répartition. Je me suis attaché également à ce que l'ensemble des clubs reçoivent toutes les informations à ce sujet. Aussi plusieurs réunions échanges en VISIO ont été organisées par la Ligue pour échanger et répondre aux questions des clubs.

La note d'orientation fédérale présentant les actions éligibles valorise le développement des nouvelles pratiques avec encadrement qualifié, la structuration des clubs, les projets féminisation, etc.

Vous avez jusqu'au 23 juin pour enregistrer vos dossiers sur le compte asso. Cela représente un travail supplémentaire important pour la Ligue mais nous saurons relever ce défi, car ce nouveau dispositif doit nous permettre d'accentuer l'accompagnement à la structuration des clubs via la nouvelle architecture des formations. Concernant la partie emploi et apprentissage, cela est directement géré par la DRJSCS.

Nous aurons l'occasion d'échanger ensemble sur ce dossier au cours de cette journée avec la présentation d'un beau Power Point réalisé par Laëtitia.

Dans ce contexte, et ce depuis plusieurs saisons, le Conseil d'Administration est attaché à ne pas augmenter l'indexation licence de la Ligue. Que ce soit le tarif des licences sur la part Ligue, les divers tarifs des engagements d'équipes, aucune augmentation n'a été réalisée depuis plus de 7 ans. La seule augmentation sur cette saison concerne le tarif indexation des mutations, car on constate depuis plusieurs saisons une augmentation importante du nombre de mutations de joueurs.

Aussi, la nouvelle architecture des formations a entraîné la mise en place de nouveaux tarifs en lien avec les formations.

La bonne gestion des comptes de la Ligue nous permet de créer un fonds dédié sur le bilan 2018 de 18 000 euros qui sera intégralement utilisé pour diminuer les coûts des formations de base structurantes pour les clubs, afin de faciliter l'accès des bénévoles aux différentes formations proposées par la Ligue.

Concernant la partie financière, sachez que les stages de détection de joueurs et joueuses organisés par la Ligue, les formations de Juges Arbitres Adultes Régionaux, les formations des Juges Arbitres Jeunes, les formations des officiels de table de marque organisées par la Ligue sont tous et toutes intégralement pris en charge par la Ligue. Et je vous confirme que tant que la situation financière de la Ligue le permettra, nous continuerons dans ce sens. C'est une volonté politique assumée par la Ligue qui a pour but d'aider les clubs à se structurer, même si en 2018 avec la forte baisse du CNDS décidée par l'Etat, la Ligue a perdu 20 000 euros par rapport à 2017 et sachez que l'aide ANS qui sera attribuée à la Ligue en 2019 diminuera également par rapport à 2018 et il en sera de même pour les Comités départementaux.

Il est donc essentiel de poursuivre la diminution des coûts de fonctionnement pour pouvoir continuer à financer toutes les actions entreprises.

Je remercie Chantal pour le suivi rigoureux de la comptabilité de la Ligue.

Je tiens notamment à remercier la DRJCS de Normandie pour son soutien apporté à la Ligue et pour les bonnes relations entretenues entre nous, même si le contexte politique fut difficile en 2018.

Merci également à la Région Normandie pour le soutien important apporté à la Ligue au travers de la convention d'objectif.

Je tiens également à remercier une nouvelle fois la Fédération qui a mis en place un Pacte de Développement à destination des territoires avec un soutien financier de 101 000 euros pour 2018, réparti avec les Comités départementaux.

Comme vous avez pu également le constater sur le bilan financier 2018, il apparaît une provision risques et charges exceptionnelle de 21 912 euros. Cela concerne une procédure contentieuse entreprise par une salariée de la Ligue contre la Ligue. Je ne m'exprimerai pas sur le contenu de ce contentieux, car la salariée concernée a fait appel de la décision rendue par les Prud'hommes en septembre 2018 qui était favorable à la Ligue. Cette procédure se poursuit et je vous tiendrai bien évidemment informés lorsque le verdict final sera rendu sur le dossier.

Sur le plan sportif, ce fut une saison contrastée pour la Normandie. On peut tous se réjouir du maintien des deux clubs masculins SMV VERNON SAINT MARCEL et JS CHERBOURG qui évolueront en PRO LIGUE la saison prochaine, mais, on peut regretter la relégation de CAEN HB en N1 à l'issue d'un championnat très compliqué. Regrets également pour l'équipe du HAC Handball qui n'a pas réussi à remonter en LFH.

Nous pouvons nous réjouir du maintien de l'équipe féminine du HB OCTEVILLE SUR MER en 2^{ème} division, des accessions en N3 masculins du club de l'ES FALAISE sacré Champion de Normandie Pré-Nationale, de l'accession en N2 féminines de l'équipe du SMV VERNON SAINT MARCEL ce qui est très positif pour le département de l'Eure.

Félicitations également à l'équipe masculine de GONFREVILLE HANDBALL qui a réalisé une bonne seconde phase de play-offs et félicitations à l'ENTENTE COLOMBELLES/TROARN en N1 féminines qui termine à la 4^{ème} place de sa Poule.

Félicitations également aux clubs de ROUEN 76 et PL GRANVILLE qui se maintiennent en N2 féminines.

En revanche le club du CA LISIEUX et l'équipe réserve de l'ENTENTE COLOMBELLES/TROARN descendent en Nationale 3 territoriale.

Félicitations pour le beau parcours du PL GRANVILLE en N2 masculins ainsi que pour le maintien dans cette division des clubs du STADE VALERISQUAIS, OISSEL METROPOLE et de l'équipe réserve de la JS CHERBOURG.

Ces trois équipes seront rejointes par ROUEN 76 qui au terme d'une très belle saison en Nationale 3 accède en Nationale 2.

Le club de SAINT SEBASTIEN SPORTS se maintient également en Nationale 3. Quant au club de l'AL CESAIRE LEVILLAIN son maintien est conditionné à l'adoption du projet de réforme de la Nationale 1.

On peut aussi se réjouir du bon parcours de nos clubs engagés en Championnat de France -18 ans, avec notamment l'équipe du SMV VERNON SAINT MARCEL qui termine Champion de France Excellence, en s'imposant en finale face à BELFORT.

Félicitations à la sélection masculine du Comité de l'Orne qui dispute ce week-end les finalités du Challenge de France des Inter-Comités.

Et félicitations aux nombreuses sections sportives Normandes qui ont obtenu de très bons résultats sur les Championnats de France UNSS et UGSEL.

Il est important également de mettre en valeur nos jeunes athlètes des Pôles Espoirs Normands qui représentent fièrement la Normandie dans les différentes équipes de France.

Plusieurs jeunes filles du Pôle Espoir ont été sélectionnées cette saison dans les différentes équipes de France :

- DIAWARA Matita du Havre AC, VIOGNE Emma de Saint Nicolas d'Aliermont, et Emma PERCHE de Bernay ont été sélectionnées sur un stage national U16.
- Camille ACHER de Rouen et Lilou DELFANDRE du Havre ont été sectionnées en équipe de France jeunes développement.
- Bérénice FRAUDIN de Troarn et Laurine BOUDEKHANE ont été sélectionnées en équipe de France Jeunes.
- Et Laura CHEDRU a été sélectionnée en équipe de France Juniors.

Chez les garçons, il en est de même avec Zachary LEMONNIER de la JS Cherbourg, Léo GUILLOUS du Caen HB et Paul BOILAY sélectionnés en équipe de France U17.

Félicitations également à Matéo LAPPEL de Gonfreville et Théo GERVAIS de Rouen sélectionnés en équipe de France U17 Beach handball.

Ces belles performances mettent en valeur la qualité du travail réalisé aux Pôles, dans les clubs et la qualité de la détection réalisée par la Ligue et les Comités et, je remercie Marc FERRON et Jessica BARBIER pour la qualité du travail réalisé au sein de ces deux Pôles Espoir et plus globalement sur la structuration générale du PPF en Normandie.

Un changement important de localisation du Pôle Espoir Normand Masculin va intervenir en septembre 2019. En effet après plus de 40 années d'existence au Lycée Aristide Briand d'EVREUX, il était nécessaire dans le cadre du renouvellement de la labellisation par le Ministère de procéder au transfert du Pôle car le gymnase ne répondait plus au cahier des charges et cela aurait entraîné de fait une perte de la labellisation site d'excellence dès 2020.

Ainsi, après une saison de travail intense menée par la Ligue et Marc FERRON avec la ville de Caen, la Région Normandie, le Rectorat Normandie, la DRJSCS Normandie et un accompagnement fort de la DTN, ce transfert sur le site de Caen sera opérationnel dès la rentrée de septembre 2019.

Au niveau des licences, nous sommes en augmentation par rapport à la saison dernière de manière globale grâce à une augmentation des licences événementielles. Cependant, nous avons une baisse de 146 licences compétitives sur le territoire. Cette baisse concerne de manière importante le Comité de l'Eure qui enregistre une baisse de 194 licences et le Comité de l'Orne avec une baisse de 55 licences. Le Comité de la Manche est également en légère diminution avec une perte de 29 licences après avoir fortement augmenté la saison dernière.

Bravo au Comité du Calvados qui poursuit sa progression grâce à un accompagnement des clubs de qualité et la palme revient au Comité de Seine-Maritime qui enregistre une augmentation de 143 licences compétitives. Cela démontre que le travail de proximité d'accompagnement des clubs lié à un soutien au développement des nouvelles pratiques porte ses fruits.

Dans le cadre de la politique de soutien aux clubs, les clubs ayant une augmentation importante des licences sur la catégorie -9 Ans ont reçu en ce début d'Assemblée Générale une dotation d'une paire de buts mini hand par la Ligue.

Aussi je tiens à remercier la qualité du travail de Anne RUECHE en charge de la qualification des licences. Ce travail très rigoureux a permis de qualifier en quasi temps réel toutes les licences compétitives. Je remercie également Corinne pour le traitement en temps réel des dossiers de mutation. Cette nouvelle organisation est une véritable aide aux clubs.

Au niveau de la Commission Territoriale d'Arbitrage, la CTA et les différents membres bénévoles et salariés impliqués dans cette Commission réalisent un travail remarquable. La Ligue a ainsi pu mettre en place depuis deux saisons les formations accompagnateur d'école d'arbitrage, animateur école d'arbitrage et juge superviseur, ce qui va permettre de développer les écoles d'arbitrage dans vos clubs.

Le bilan très complet démontre la qualité du travail réalisé au niveau de la formation des juges arbitres adultes, jeunes T1 T2 T3, la formation des officiels de tables, les désignations sur les rencontres régionales adultes et jeunes. Un accompagnement individualisé a été mis en place auprès des clubs Nationaux.

Bref, c'est un travail fastidieux réalisé par des bénévoles passionnés.

Merci Yannick PETIT, Joël ALMIN, Alain DUCLOS et bien d'autres, sans oublier notre CTF arbitrage Germain SOUBRIE qui fait un travail remarquable. Le bilan de cette Commission met en valeur le réel travail de territorialité en lien avec les EDA avec une harmonisation complète des formations JA et JAJ sur l'ensemble du territoire.

FORMATION

Je tiens ici à féliciter le travail de très grande qualité réalisé par Eric ROBIN qui s'est vu confier la mission de coordonnateur de Formation au sein de la Ligue début décembre 2018. En à peine 4 mois, il a su relever le défi de construire la mise en place de la nouvelle architecture de formation en Normandie.

Ainsi, avec l'appui d'Hervé VIGOR, de Romain CAPELLE en responsabilité sur la formation BPJEPS et l'aide des salariés techniques de la Ligue et des Comités, un dossier d'habilitation de qualité a été envoyé début mai à l'IFFE. Le retour de l'IFFE est très positif et aujourd'hui, nous sommes en mesure de vous présenter l'organisation complète des formations qui seront mises en place par la Ligue à partir de septembre 2019.

Cela représente un changement important et il est essentiel que nous puissions échanger ensemble sur ce sujet. Nous avons la chance avec la présence de Michel GODARD d'avoir l'élu fédéral qui a en charge ce dossier.

Cette saison l'organisme de formation de la Ligue a proposé la première formation « BABY HANDBALL » en Normandie à destination des 3-5 ans. Dix neuf licenciés souhaitant développer cette nouvelle pratique dans leurs clubs se sont retrouvés sur cette formation de qualité aux dires des participants. La Ligue a doté d'un kit baby hand chaque club ayant un animateur Baby Handball en formation pour le développement de cette pratique. Il en a été de même pour les clubs développant la pratique Hand Fit avec encadrement qualifié.

Aussi dans le cadre des dossiers Agence Nationale du Sport, les clubs développant les nouvelles pratiques avec encadrement qualifié peuvent prétendre à obtenir un soutien financier supplémentaire dans le cadre de l'ANS.

Au niveau du développement, service aux clubs et évènementiel, Laëtitia HARLE que je remercie pour son implication.

Sachez que les Régionales du Hand Ensemble organisées en avril 2019 à VERNON ont connu une nouvelle fois un vif succès, réalisant la plus grande édition du Norm'handensemble avec 152 participants et 11 clubs présents. Une délégation Normande constituée d'une équipe hand adapté, d'une équipe hand fauteuil et d'un binôme Jeunes Arbitres participera aux Rencontres Nationales Handensemble qui se dérouleront cette année du 28 au 30 Juin 2019 à la Maison du handball.

Le Hand FIT continue de se développer sur le territoire avec 4 nouveaux clubs en formation pour développer cette pratique.

La mise en place des fiches actions territoriales a permis de doter 49 clubs qui ont mis en place des actions dans le cadre de la féminisation, baby hand, handensemble, actions auprès des scolaires etc.

Au niveau évènementiel, en partenariat avec le Comité de la Manche, une action périphérique pour la promotion de l'Euro Féminin 2018 a été organisée en octobre à l'Île Tatihou avec plus de 500 jeunes handballeuses, en présence de Sylvie PASCAL-LAGARRIGUE - Présidente du Comité d'Organisation Euro 2018, que je tiens à féliciter publiquement, car cet Euro a été un vrai succès et on le doit pour beaucoup à l'investissement handballissime de Sylvie. Je félicite également notre équipe de France féminine qui a brillamment remporté cet Euro au terme d'une finale HANDBALLISSIME contre l'équipe Russe à l'Hôtel Accord Arena.

Le début de l'année a été marqué en Normandie par le venue de l'équipe de France masculine à Rouen du 2 au 7 janvier 2019, pour effectuer son dernier stage de préparation Mondial 2019 et disputer deux rencontres contre la SLOVENIE.

Ce fut une nouvelle fois un succès populaire avec près de 10 000 spectateurs sur ces deux rencontres. La qualité de l'organisation de grands événements et le dynamisme du Handball Normand nous permet d'avoir la confiance de la Fédération. Merci à Laëtitia et Lucie qui ont parfaitement coordonné l'organisation de cet événement et merci également aux élus de la Ligue et aux 90 bénévoles qui se sont pleinement investis contribuant ainsi à la réussite de cet événement.

Cette saison a été marquée par la mise en place de notre championnat régional féminin +16 ans suite à l'adoption du projet la saison dernière. Que ce soit en Pré-Nationale / Nationale 3 et Excellence régionale, la formule sur deux phases avec des plays-offs et des play-downs a rendu ces compétitions plus attractives pour les équipes.

Je ne vais pas vous résumer le bilan de toutes les Commissions régionales de cette saison, car l'ensemble des bilans vous a été diffusé par mail et je tiens à remercier l'ensemble des Présidents des Commissions régionales pour la qualité du travail réalisé et le temps consacré sur la saison.

Comme évoqué tout à l'heure, deux projets importants vous seront présentés au cours de cette AG. Notamment la mise en place de la nouvelle architecture de formation. Je ne vais pas m'étendre davantage, car cela vous sera exposé de manière détaillée par Eric et Romain cette après-midi.

L'autre projet concerne la réforme de la CMDC Régionale. J'avais pris l'engagement devant vous lors de la dernière Assemblée Générale de revoir dans sa globalité la CMDC Régionale. Comment peut-on avoir un règlement qui pénalise les clubs créant une équipe supplémentaire, ne valorisant pas un dirigeant ayant une formation technique et arbitrage, ne valorisant pas un club développant une nouvelle pratique ?

Le projet qui vous sera présenté a pour objectif d'accompagner les clubs au niveau de leur structuration et leur développement. Ce projet a été envoyé aux clubs bien avant sa finalisation, ce qui a permis de prendre en compte les remarques pertinentes remontées à Olivier SAUVAGE par les clubs.

Aussi, le projet CMDC envoyé début avril aux clubs et aux administrateurs a été modifié sur la partie arbitrage suite à un mail de la CCA reçu le 23 avril 2019, rappelant l'obligation pour tout club dont l'équipe de référence évolue dans un championnat de niveau professionnel, fédéral ou régional de posséder une école d'arbitrage (article 1 du plan voté à l'AG de Nancy 2016).

Sans dénaturer l'esprit initial, cette partie a donc été modifiée afin de respecter la demande fédérale. Le projet présenté prend en compte également les remontées effectuées par les clubs.

Aussi, je vous informe qu'avec la mise en place de la nouvelle architecture des formations qui sera opérationnelle en septembre 2019, je vais organiser dès septembre des réunions avec l'ensemble des clubs répartis par bassin afin d'avoir un échange direct sur la déclinaison de l'architecture de formation dans les clubs, le développement des nouvelles pratiques et le développement des écoles d'arbitrage.

Un calendrier précis des réunions sera établi cet été. Si des propositions nouvelles et structurantes sont recensées, celles-ci pourront être intégrées dans ce règlement CMDC.

Nous aurons l'occasion d'échanger sur ce projet cette après-midi.

Pour conclure, comme à chaque AG, l'ordre du jour est très copieux et j'invite à me rejoindre l'ensemble des salariés de la Ligue et CTS qui oeuvrent toute l'année à vos côtés. Certains d'entre vous ne les connaissent pas et c'est donc la meilleure occasion de vous les présenter.

- nos Secrétaires : **Corinne LESVENTES, Chantal TAMPERE et Anaïs THEPAUD**
- nos CTS : **Marc FERRON, Hervé VIGOR et Jessica BARBIER**
- notre chargée de développement et événementiel : **Laëtitia HARLE**
- notre chargé de développement arbitrage : **Germain SOUBRIE**
- Nos CTF : **Eric ROBIN et Romain CAPELLE**

Et remerciements sincères aux administrateurs de la Ligue qui m'accompagnent et donnent beaucoup de leur temps au service de la Ligue et du handball.

Bonne Assemblée Générale.

Merci.

III. RAPPORT MORAL DE LA SECRETAIRE GENERALE

Béatrice PETIT

Je vais vous faire le rapport moral de cette saison.

A la demande de Nicolas, je vous reparlerai cette année encore des problèmes d'incivilité rencontrés lors de rencontres.

Cette année encore beaucoup de dossiers ont été ouverts : 136 soit 10 de plus que l'an passé.

- 35% des dossiers concernent des championnats jeunes.
- 18 clubs (soit 13%) ont été sanctionnés à cause de l'attitude du public. Il est inadmissible d'entendre des propos portant sur l'intégrité physique des personnes.
- 23 officiels de banc (soit 17%) ont été sanctionnés alors que ce sont eux qui devraient montrer l'exemple et être irréprochables. Comment voulez vous que les joueurs soient calmes et respectueux si leurs encadrants ne le sont pas !!!
- 44% des fautes ont été commises envers les arbitres, certes on peut toujours reprocher à un arbitre d'être bon ou pas mais on a besoin d'eux pour jouer. Certains sont dégoûtés de l'attitude des joueurs et ne sifflent plus, alors quand le week-end sur un match il n'y a pas d'arbitre désigné et qu'il faut procéder au tirage au sort pour l'arbitrage ça ennuie tout le monde et principalement le joueur qui doit siffler et celui qui ne peut pas jouer Alors ayez un peu de respect vis-à-vis des arbitres !!!
- 32% des fautes ont été commises envers l'adversaire.
- La catégorie où il y a le plus de dossiers concerne les moins de 17 ans avec 29 dossiers (soit 21%).

Une Commission s'est réunie plusieurs fois cette saison afin de cibler tous les problèmes et de trouver un remède à toutes ces incivilités.

Je pense que le premier travail est à faire dans vos clubs auprès de vos entraîneurs, de vos officiels responsables et des parents de vos jeunes handballeurs.

Car face à toutes ces incivilités, il y a des sanctions sportives avec des dates de suspension qui induisent aussi des sanctions financières. Face aux difficultés financières rencontrées de plus en plus par les clubs, il vous faut savoir que vous avez parfaitement la possibilité de mentionner dans les statuts de votre club que : " les amendes à l'encontre des licenciés prononcées par la Commission Territoriale de Discipline ne seront pas prises en charge par le club et seront à la charge du licencié sanctionné, lequel devra régler la totalité de l'amende financière".

Cela aurait le mérite de responsabiliser d'avantage les licenciés au respect des joueurs, des arbitres, etc.

Je souhaiterais vous dire quelques mots sur les Services Civiques.

Sachez que si Laëtitia et moi-même sommes très rigoureuses et vigilantes sur les conditions d'attribution, c'est que des contrôles de l'agence ont eu lieu dans certaines Liges et que ces derniers ne se sont pas toujours bien terminés !!!

C'est la Fédération qui a eu l'agrément et est responsable des contrats signés par la Ligue en délégation.

Les modalités d'obtention de ces Services Civiques ont été modifiées pour l'année prochaine, vous pourrez vous rapprocher de Laëtitia afin de connaître les nouvelles dispositions. Mais d'ores et déjà je peux vous annoncer que vous pourrez demander un seul Service Civique et qu'il y aura des contrôles effectués éventuellement par l'agence mais sûrement par Marjorie ou moi-même dans vos clubs. Un suivi des jeunes est obligatoire et indispensable afin de les amener vers un emploi.

Je vous rappellerai qu'ils ne sont pas là pour remplacer un entraîneur ou toucher une petite rémunération en dédommagement de quelques heures d'entraînement effectuées au sein du club. Vous devez et le jeune aussi avoir un réel projet.

Je reste à votre écoute et disponible auprès de vos clubs pour tous les problèmes que vous pouvez rencontrer.

Bonnes vacances à toutes et tous et rendez-vous la saison prochaine dans les salles.

IV. ADOPTION DU PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2018 A FALAISE

Vote : 128 votants

Pour : 97 %

Contre : 3 %

Le PV de l'Assemblée Générale 2018 est adopté.

V. BILAN FINANCIER 2018 - APPROBATION DES COMPTES 2018

Didier LEBLANC présente le bilan financier 2018 finalisé par la Ligue et validé par Monsieur PASQUIER – Commissaire aux Comptes. Le compte de résultat 2018 fait apparaître un excédent de 2 294,46 euros.

Le trésorier général explique ce résultat positif par la poursuite de la diminution des frais de fonctionnement, une augmentation des recettes licences, du pacte de développement fédéral, de l'organisme de formation et par la collecte de la taxe d'apprentissage.

Ce résultat permet de réaliser un fonds dédié de 18 000 euros qui sera utilisé en 2019 pour pérenniser le soutien de la Ligue sur les formations structurantes pour les clubs dans le cadre de la nouvelle architecture des formations.

VI. PRESENTATION DU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Monsieur PASQUIER souligne aux administrateurs la bonne tenue des comptes 2018.

Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité le bilan financier et compte de résultat 2018. Dès réception du rapport établi par le Commissaire aux Comptes, l'ensemble des documents financiers sera envoyé rapidement aux clubs par courrier.

Club de Cerisy Coutances

Nous souhaitons connaître le montant des amendes.

Didier LEBLANC

Le montant s'élève à 36 000 euros contre 28 000 euros l'année dernière.

Nicolas MARAIS

Etant donné que le nombre de dossiers de discipline est en augmentation, les sanctions financières sont plus lourdes.

Validation du bilan financier 2018

Vote : **Pour** : 94,3 %

Contre : 5,7 %

Quitus de la gestion 2018

Vote : **Pour** : 97,2 %

Contre : 2,8 %

VII. VALIDATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2019 ET DES TARIFS APPLICABLES SAISON 2019/2020

Didier LEBLANC présente le budget prévisionnel 2019 qui s'élève à 1 873 800 euros, prenant en compte les montants des subventions sollicitées par la Ligue dans le cadre du projet de développement avec la Région Normandie 2019.

Jean-Pierre BECHET - Handball Caen Venois

Je suis surpris que vous ayez maintenu un poste de mutation à 63 000 euros comme l'an dernier alors que des augmentations de tarif conséquentes sont prévues.

Didier LEBLANC

Nous espérons qu'il y en aura moins.

Jean-Pierre BECHET - Handball Caen Venois

Il n'y a pas que des mutations pour aller chercher des joueurs, mais également des mutations classiques.

Nicolas MARAIS

Cela concerne exclusivement les mutations, car les indexations de licences ne présentent aucun changement. Il était volontaire de ne pas avoir indiqué cette somme dans le budget prévisionnel. Si les mutations sont moins nombreuses, les recettes seront moins importantes. S'il y a une recette directement liée à ces mutations, elle sera directement affectée sur les formations mises en place afin de baisser le coût des clubs.

Jean-Pierre BECHET - Handball Caen Venois

Je ne suis pas certain néanmoins que les mutations soient moins nombreuses.

Nicolas MARAIS

Ce budget est basé sur des tarifs Ligue applicables aux clubs pour la saison 2019/2020, identiques à ceux adoptés lors de la dernière Assemblée Générale, concernant l'indexation licences sur la part Ligue. Seule une augmentation du tarif de mutation sur proposition du Bureau Directeur est validée par le CA.

TARIFS LICENCES COMPETITIVES

Structure	Ligue	Comité	Nom de la structure	Joueur - 12 ans	Joueur 12/16 ans	Joueur + 16 ans	Joueur Indépendant	Loisir
ligue	69	00	Réunion	6,05	6,20	1,60	1,60	0,85
ligue	66	00	Martinique	5,05	6,20	9,60	9,60	7,85
ligue	58	00	Ile de France	4,03	8,85	11,65		7,60
ligue	64	00	Guadeloupe	10,05	11,20	13,60	13,60	12,85
ligue	62	00	Pays de la Loire	6,45	8,35	14,00	14,00	8,00
ligue	54	00	Centre-Val de Loire	12,10	14,90	14,90	14,90	7,85
ligue	63	00	Provence-Alpes-Cote-d'Azur	6,00	13,00	17,00	17,00	14,50
ligue	59	00	Normandie	13,80	14,80	18,08	18,08	13,80
ligue	60	00	Nouvelle-Aquitaine	11,00	14,00	19,50	19,50	17,95
ligue	53	00	Bretagne	18,35	21,00	22,00	22,00	15,00
ligue	51	00	Auvergne-Rhône-Alpes	17,00	21,00	23,00	23,00	23,00
ligue	57	00	Hauts-de-France	13,50	21,00	30,00	30,00	26,00
Fédération	50	00	Fédération	14,95	19,80	31,40	31,40	25,15
ligue	70	00	Mayotte	13,00	19,00	32,00	32,00	
ligue	61	00	Occitanie de Handball	19,85	26,20	35,00	35,00	32,45
ligue	65	00	Guyane	25,00	28,00	39,00		
ligue	52	00	Bourgogne Franche-Comté	19,55	33,70	39,60	45,60	33,00
ligue	55	00	Corse	27,05	34,20	44,60	44,60	23,85
ligue	56	00	Grand Est de Handball			-		
ligue	67	00	Nouvelle-Calédonie					
ligue	68	00	Polynésie					

TARIFS MUTATIONS

Struct ure	Lig ue	Com ité	Nom de la structure	Joueur 12/16 ans	Joueur + 16 ans
ligue	52	00	Bourgogne Franche-Comté	20,00	25,00
ligue	62	00	Pays de la Loire	23,00	33,00
ligue	60	00	Nouvelle-Aquitaine	25,00	60,00
ligue	58	00	Ile de France	25,00	64,00
ligue	59	00	Normandie	28,00	71,00
ligue	61	00	Occitanie de Handball	35,00	64,00
ligue	53	00	Bretagne	40,00	49,00
ligue	69	00	Réunion	50,00	64,00
Fédération	50	00	Fédération	50,00	86,00
ligue	57	00	Hauts-de-France	50,00	100,00
ligue	54	00	Centre-Val de Loire	55,00	59,00
ligue	70	00	Mayotte	55,00	
ligue	63	00	Provence-Alpes-Cote-d'Azur	80,00	104,00
ligue	55	00	Corse	80,00	
ligue	51	00	Auvergne-Rhône-Alpes	90,00	145,00
ligue	67	00	Nouvelle-Calédonie	125,00	250,00
ligue	65	00	Guyane	140,00	209,00
ligue	66	00	Martinique	150,00	314,00
ligue	64	00	Guadeloupe	200,00	
ligue	56	00	Grand Est de Handball		
ligue	68	00	Polynésie		

Depuis six ans, aucune augmentation des tarifs de la Ligue n'a été enregistrée. Les tarifs font apparaître les coûts de la nouvelle architecture de formation

Vote : Pour : 71,4 %
Contre : 28,6 %

VIII. BILANS DES COMMISSIONS

1. Bilan COC

Nicolas MARAIS

Je présente les excuses de Fabrice MAHIEU qui est retenu sur les manifestations dans le cadre du 75^{ème} anniversaire du débarquement des forces alliées en Normandie.

Willy LE COURTOIS, JS Cherbourg Manche Handball

A la lecture du bilan, on a l'impression que tout va bien. Pourtant, j'ai rencontré des difficultés sur les moins de 17 ans cette année. J'espère que les modes de qualification pour la région seront plus adaptés la saison prochaine. Mon équipe est tombée sur l'équipe championne d'Excellence région et nous avons été basculés en Honneur régional, ce qui a fait basculer notre équipe 2 en départemental. Nous finissons champions, sauf que les enfants ont perdu une année.

Nicolas MARAIS

Tu as raison. Une réunion de la COC/Jeunes a eu lieu. Il y a aussi un aspect coûteux pour les clubs qui engagent des équipes sur les phases de qualification régionale et parcourent de nombreux kilomètres ce qui engendre des dépenses importantes. Nous avons donc revu notre stratégie de qualification régionale sans modifier les Poules qui ont été votées il y a deux ans.

En revanche, le mode de qualification pour le brassage Honneur/Excellence fera l'objet d'une évaluation départementale afin d'éviter aux clubs qui n'ont pas forcément le niveau pour évoluer en région, de traverser la Normandie pour subir des scores de plus de 30 buts d'écart, ce qui ne présente aucun intérêt.

Je crois que le document vous a été envoyé la semaine dernière.

Vote : Pour : 94,6 %
Contre : 5,4 %

L'ES FALAISE CALVADOS est Champion de Normandie en Pré-Nationale Masculins. La Coupe a été remise sur le terrain par Béatrice PETIT – Secrétaire Générale lors du dernier match joué à domicile. Ce fut une très belle saison pour le club de Falaise qui fêtera ses 60 ans le 29 juin prochain.

SMV VERNON SAINT MARCEL est Champion de Normandie en Nationale 3 Féminines. La Coupe a été remise sur le terrain par Yannick PETIT – Vice Président de la Ligue lors du dernier match joué à domicile.

Félicitations à ces deux clubs pour leur très beau parcours. La saison prochaine, le club de l'ES FALAISE CALVADOS évoluera en Nationale 3 et les filles du SMV VERNON SAINT MARCEL évolueront en Nationale 2 féminines.

Félicitations à l'ENTENTE VAL DE REUIL LOUVIERS, Champion de Normandie en Excellence Régionale et qui accédera en Pré-Nationale. Le club de ROUEN 76 et l'ENTENTE GRAVENCHON/LILLEBONNE accèderont également en Pré-Nationale.

L'ENTENTE SUD MANCHE est Championne de Normandie Honneur Régionale. C'est un très beau résultat pour le club de l'AAEP LE TEILLEUL qui fêtera également ses 60 ans le 29 juin prochain.

La Ligue tient à remercier les clubs de SAINT HILAIRE HB, CA AIGLON et MONTIVILLIERS HB pour l'excellente organisation des finales régionales Excellence et Honneur.

Coupe de Normandie :

Un grand merci aux nombreux clubs qui ont participé aux Coupes de Normandie jeunes. Les finales se sont déroulées dans un excellent esprit le 18 mai dernier. Félicitations aux dirigeants du club de l'USM BLAINVILLE pour l'excellente organisation. Ce soir, après cette Assemblée Générale, les deux finales de la Coupe de Normandie +16 ans auront lieu au gymnase du Grévarin à Vernon.

2. Bilan COC/Jeunes - Patrick DEMAIRE

Vote : Pour : 94,9 %

Contre : 5,1 %

REMISE DES COUPES EFFECTUEE PAR PATRICK DEMAIRE

- Coupe Champion de Normandie -13 ans Excellence régionale Féminines au club de l'AL CESAIRE LEVILLAIN.
- Coupe Champion de Normandie -13 ans Honneur régionale Féminines au club du PL GRANVILLE.
- Coupe Championne de Normandie -15 ans Excellence régionale Féminines à l'ENTENTE AVRANCHES/ISIGNY LE BUAT.
- Coupe Championne de Normandie -17 ans Excellence régionale Féminines à l'ENTENTE TERRE ET MER.
- Coupe Champion de Normandie -13 ans Excellence régionale Féminines au club de l'AL CESAIRE LEVILLAIN.
- Coupe Champion de Normandie -19 ans Excellence territoriale Féminines au club du PL OCTEVILLE.
- Coupe Championne de Normandie -19 ans Honneur territoriale Féminines à l'ENTENTE BERNAY/RUGLES.
- Coupe Championne de Normandie -15 ans Excellence régionale Masculins à l'ENTENTE VIKINGS CALVADOS.
- Coupe Champion de Normandie -17 ans Excellence régionale Masculins au club de STADE SOTTEVILLAIS CC.
- Coupe Champion de Normandie -19 ans Excellence territoriale Féminines au club du HBC GAILLON AUBEVOYE.

Concernant les autres finales jeunes, les Coupes et récompenses ont été remises par les élus de la Ligue.

La Ligue tient à remercier le club du RC BOLBEC pour l'excellente organisation des finales régionales jeunes.

3. Bilan CTA - Yannick PETIT

Vote : Pour : 93,7 %

Contre : 6,3 %

REMISE PLAQUETTE

Nicolas MARAIS

Avec les félicitations de la Ligue à Monsieur Patrick OSOUF, Arbitre National pour son investissement en tant qu'arbitre depuis plus de 30 années.

4. Bilan CMCD - Olivier SAUVAGE

Vote : Pour : 91,5 %
Contre : 8,5 %

5. Bilan Service Territorial de Formation et Organisme de Formation

Vote : Pour : 95,2 %
Contre : 4,8 %

Pôle Espoir Masculin d'Evreux, Pôle Espoir Féminin et équipes de Ligue : Jessica BARBIER.

6. Commission Médicale - Gilles ZMUDA

Vote : Pour : 97,7 %
Contre : 2,3 %

Nicolas MARAIS

La qualité de ce bilan est à mettre en valeur. Gilles présentera le dispositif risque commotion cet après-midi.

7. Commission Territoriale de Discipline - Sylvie DELAVALLEE

Vote : Pour : 90,7 %
Contre : 9,3 %

8. Commission de Développement

Vote : Pour : 96,3 %
Contre : 3,7 %

REMISE CHALLENGE HN SPORT

Licences Compétitives

- ✓ Challenge Normandie pour le club ayant le plus augmenté son nombre de licenciés compétitifs au niveau de la LNHB.
- ✓ Challenge Départemental pour les clubs ayant le plus augmenté leur nombre de licenciés compétitifs au niveau de chacun des 5 Comités.
- Challenge Normandie des licences compétitives : A. MALAUNAY LE HOULME HB avec + 65 licences
- Challenge CD 14 des licences compétitives : SUISSE NORMANDE HBC avec + 32 licences
- Challenge CD 27 des licences compétitives : US GRAVIGNY MISEREY SPORTS avec + 13 licences
- Challenge CD 50 des licences compétitives AL MARGNY avec + 32 licences
- Challenge CD 61 des licences compétitives : ESPERANCE DE SEES HB avec + 23 licences
- Challenge CD 76 des licences compétitives : BRAY HB avec + 48 licences

9. Commission Equipements

Vote : Pour : 97,7 %
Contre : 2,3 %

10. Commission Réclamations et Litiges

Nadia CONFAIS

Une coquille s'est glissée dans le bilan fourni. Au-delà du 25 mai, 6 dossiers seront passés sur la saison sportive 2018/2019. Le document modifié apparaîtra dans le procès-verbal de cette Assemblée.

Vote : Pour : 88,2 %
Contre : 11,8 %

IX. INTERVENTION DE GILLES BASQUIN CONCERNANT LES MODALITES DE L'ASSURANCE FEDERALE

Gilles BASQUIN

Le document sera transmis par la Ligue.

Périmètre d'intervention du contrat fédéral

Il s'agit d'un contrat d'assurance collectif pour l'ensemble des structures et des licenciés en cas d'accident uniquement (y compris accident vasculaire en cas de décès). À la seule condition que ces activités soient dispensées et agréées par la FFHB ou par ses organes déconcentrés. Le contrat est souscrit pour 5 ans.

L'individuelle accident (IA)

Pour chaque club, il existe une obligation d'information sur l'utilité de souscrire à l'individuelle accident afin d'éviter la mise en cause du club et de la Fédération.

GEST'HAND

Saisie de la licence sur Gest'Hand. Le licencié ne peut pas décocher l'IA mais peut éditer un document de refus à compléter et à signer avant de l'envoyer à la Ligue.

La séance est suspendue de 12 heures 40 à 14 heures 10.

X. PRESENTATION ET NOUVELLES MODALITES DU DISPOSITIF SERVICE CIVIQUE

Nicolas MARAIS

Les modalités sont identiques à l'année dernière. La Fédération dispose d'un agrément qui est déployé au niveau des territoires, par délégation au niveau de la Ligue qui pilote ainsi le dispositif sur le territoire. Le CROS Normandie pilote les Services Civiques en lien avec les services de l'Etat.

Rappel :

- 16/25 ans
- De 6 à 8 mois de mission
- Signature entre septembre 2019 et janvier 2020
- Il est important d'avoir un tuteur disponible
- Formation : PSC1 et civique et citoyenne obligatoire. La formation ne sera pas supportée par le club. Discussions en cours

Changements :

- Un jeune par structure au lieu de 2
- Plus de possibilité pour les lycéens
- Plus de salariés à temps plein possible
- Etudiant pouvant justifier d'un emploi du temps de moins de 15 heures par semaine et à moins de 200 kilomètres de sa structure

Types de missions possibles :

- Education à la citoyenneté
- Handicap
- Santé / Bien-être
- Parentalité
- Aide à la scolarité
- Environnement
- Adolescent
- Féminisation
- Pratique + de 35 ans
- Zone d'ombre

Les possibilités sont les suivantes :

- 14 contrats en septembre
- 20 en octobre
- 18 en novembre
- 0 en décembre
- 14 en janvier, soit 66 au total pour la Normandie

Brigitte BAZIN - Gournay

S'agissant du PSC1, les jeunes se trouvant dans une structure Atout Normandie bénéficient-ils des 40 euros via ce dispositif ?

Nicolas MARAIS

Tous les dispositifs Atout Normandie sont reconduits. Je rappelle l'importance de les utiliser. En 2018, l'enveloppe financière consacrée au sport n'a pas été utilisée.

Elsa CHANCEREL - ES Troarn Handball

Si 18 dossiers sont validés en septembre, qui prendra la décision pour les 14 ?

Nicolas MARAIS

La Ligue prendra cette décision.

Elsa CHANCEREL - ES Troarn Handball

Quels critères sont observés en priorité ?

Nicolas MARAIS

La priorité est donnée à la qualité du projet. Si les 18 dossiers sont conformes, 14 seront validés en septembre et les autres en octobre.

Elsa CHANCEREL - ES Troarn Handball

Établissez-vous des distinctions pour privilégier un club par rapport à un autre ?

Nicolas MARAIS

Non, nous nous basons sur la date de réception des dossiers complets.

Christelle MOREL - Buquet-Elbeuf Handball

Qu'en est-il du financement ?

Nicolas MARAIS

Au niveau du club, une indemnité de 455 euros est versée par l'Agence Nationale du Service Civique au jeune ainsi que 100 euros pour la fonction de tuteur au sein du club. Le coût pour le club s'élève donc à 7,58 euros par mois.

Patrick HIELARD - CA Lisieux Handball

Vous cadrez la fiche de poste de la personne. Par exemple, nous ne pouvons pas faire intervenir le jeune sur le suivi des jeunes arbitres. Un impératif est-il fixé en la matière ou dispose-t-on d'une certaine latitude ?

Nicolas MARAIS

Une latitude existe si le Service Civique a pour but d'accompagner la création ou le suivi des jeunes arbitres. Toutefois, il ne doit pas avoir la responsabilité du dossier. Ceci est imposé par l'Agence Nationale.

Patrick HIELARD - CA Lisieux Handball

L'agence a toutefois créé cette fiche sur les conseils de la Fédération. C'est bien la Fédération qui a donné des consignes.

Nicolas MARAIS

Des Ligues ont perdu l'agrément, car certaines personnes étaient en responsabilité sur de l'arbitrage. En raison de dérives observées, l'encadrement du dispositif doit être structuré.

Philippe CAPELLE - SMH Handball

Peut-on considérer qu'un jeune en Service Civique puisse être le matin sur l'arbitrage et bénévole l'après-midi ?

Nicolas MARAIS

Son temps bénévole n'est pas comptabilisé dans le cadre du Service Civique. Dans l'emploi du temps du Service Civique, il est néanmoins important de préciser le temps de mission.

Laëtitia HARLE

Le minimum est fixé à 25 heures par semaine.

Christophe GOUEL - Stade Valeriquais Handball

Au départ, les missions éligibles étaient-elles moins nombreuses en raison des compétences moins importantes retenues par la Fédération ?

Laëtitia HARLE

Au contraire, les missions étaient plus nombreuses, notamment sur l'Euro.

Christophe GOUEL - Stade Valeriquais Handball

A quoi les zones d'ombre correspondent-elles ?

Nicolas MARAIS

Si tu veux développer une pratique du handball dans une commune avoisinante dotée d'un gymnase, cela peut servir d'accompagnement pour développer ces pratiques.

XI. PRESENTATION DE LA MISE EN PLACE DE LA NOUVELLE ARCHITECTURE DES FORMATIONS FEDERALES EN NORMANDIE

1. Présentation des offres de formation en apprentissage et intervention du représentant CFA Métiers du Sport

Olivier COURCELLE - Directeur du CFA des métiers du sport

Certains clubs de handball sont déjà mobilisés sur le contrat d'apprentissage qui permet de sécuriser le parcours du jeune. Ce contrat d'alternance peut commencer à partir de 17 ans. Il est obligatoirement de 35 heures en CDD ou CDI. L'intérêt réside dans le fait que le jeune reçoit une double formation, au sein du centre de formation et au sein du club. Les statistiques montrent que les jeunes diplômés s'insèrent parfaitement dans le monde professionnel.

De plus, le club rémunère l'apprenti. Les aides financières pour les employeurs s'élèvent à 4 125 euros la première année. Dans le secteur du sport, des crédits spécifiques sont mobilisés. Pour votre information, le CFA recevra 350 apprentis à la rentrée.

Sylvie DELAVALLEE

Nous avons un salarié en apprentissage. Or nous n'avons pour le moment pas touché les 4 125 euros. Pouvez-vous m'apporter des précisions ?

Olivier COURCELLE - Directeur du CFA des métiers du sport

L'avez-vous recruté en 2018 ?

Sylvie DELAVALLEE

Il a été recruté en septembre 2018.

Olivier COURCELLE - Directeur du CFA des métiers du sport

Dans ce cas, l'ancien système s'appliquait. Dans le cadre de la nouvelle réforme, la prime unique sera déclenchée dès le départ.

Brigitte BAZIN - AS Gournay Handball

A titre d'exemple, j'ai un apprenti au CFA en bi-qualification. J'ai touché 1 600 euros de la Région ainsi que 400 euros qui seront versés au regard de l'assiduité. Pour rappel, nous sommes une association de moins de 11 salariés, de plus, nous bénéficions du CNDS.

Olivier COURCELLE - Directeur du CFA des métiers du sport

Combien l'apprenti vous coûte-t-il ?

Brigitte BAZIN - AS Gournay Handball

En réalité, 2 500 euros sont versés au titre du CNDS ainsi que 1600 + 400 euros au titre de la Région. En revanche, il a été question de l'éducateur handball auprès du jeune. Or, lorsque vous parlez de première année, s'agit-il de la première année par rapport au diplôme ?

Olivier COURCELLE - Directeur du CFA des métiers du sport

Si le jeune enchaîne deux apprentissages, il sera payé un peu plus cher au sein de la même structure.

Michel GODARD

J'ai été amené à convaincre les fédérations sportives de l'intérêt de l'apprentissage. C'est avant tout un problème de conviction. Dans le sport, on n'est pas convaincu, car on croit que cela coûte cher. Or on distribue du « black » qui est souvent équivalent. Pourtant, la personne bénéficie d'un contrat et d'une protection sociale. En France, malheureusement, nous ne sommes pas encore convaincus de l'apprentissage. Or je le défends, car il existe de nombreuses modalités de formation et celle-ci est extrêmement riche.

Willy LE COURTOIS - JS Cherbourg Manche Handball

Je suis convaincu de l'apprentissage, mais dans le sport, je ne suis pas certain que les débouchés soient nombreux ou que de nombreux métiers existent à la suite de l'apprentissage.

Olivier COURCELLE - Directeur du CFA des métiers du sport

100 % des apprentis du CFA ont accès à un emploi.

Willy LE COURTOIS - JS Cherbourg Manche Handball

À temps plein ?

Olivier COURCELLE - Directeur du CFA des métiers du sport

Tout dépend des activités. Je forme des apprentis dans le domaine du tennis, des activités de maître-nageur, dans la remise en forme, le football, etc. Je ne dispose néanmoins pas de statistiques quant à l'insertion professionnelle des apprentis dans le domaine du handball. Toutefois, de manière globale, les résultats sont excellents.

Nicolas MARAIS

En ce qui concerne les résultats BPJEPS, 90 % des titulaires ont trouvé un emploi dans les quatre ans.

Willy LE COURTOIS - JS Cherbourg Manche Handball

Avec les problèmes de financement des associations, je crains que les possibilités soient faibles.

Michel GODARD

Bien évidemment, il faut de l'économie. Si l'employabilité ne concerne pas le handball à 100 %, nous devons réfléchir à des champs plus larges. En CREPS, nous travaillons beaucoup sur la biquilification notamment.

Sylviane POTIER - ASL Chemin Vert Caen

Le contrat d'apprentissage est-il prévu sur deux ans minimum ?

Olivier COURCELLE - Directeur du CFA des métiers du sport

Non, le minimum s'élève désormais à six mois. Un contrat d'apprentissage peut se signer jusqu'à trois mois avant la formation. En revanche, il s'arrête à la fin de la formation.

Nicolas MARAIS

Pour les clubs qui souhaitent recruter un apprenti en formation, un dossier CNDS existe. Tous les dossiers emploi et apprentissage ont été envoyés aux clubs et sont à envoyer avant le 10 juin pour l'emploi et avant le 4 septembre pour l'apprentissage.

Olivier COURCELLE - Directeur du CFA des métiers du sport

De nombreux clubs pérennisent leurs jeunes en apprentissage avec un CNDS emploi.

Patrick HIELARD - CA Lisieux Handball

Dans le cadre de la formation des apprentis, les CFA assurent la formation théorique. Quel diplôme devons-nous avoir pour assumer la responsabilité de la formation pratique ?

Olivier COURCELLE - Directeur du CFA des métiers du sport

Cet aspect concerne les maîtres d'apprentissage. Dans le cadre de la nouvelle loi, sauf contre-indication ou accord de branche, soit le maître d'apprentissage est doté d'un diplôme au moins équivalent (niveau IV), soit équivalent + une année d'expérience professionnelle dans le domaine ou deux années d'expériences professionnelles. Cette personne doit normalement être salariée de l'entreprise. Toutefois, il existe une tolérance pour un bénévole qui remplit les conditions prérequisées.

Patrick HIELARD - CA Lisieux Handball

Qui déterminera que je suis compétent pour prendre en charge un jeune ?

Olivier COURCELLE - Directeur du CFA des métiers du sport

Pour le moment, cet aspect relève de la responsabilité de l'employeur.

Patrick HIELARD - CA Lisieux Handball

En réalité, c'est assez flou. J'aimerais que votre optimisme sur la fin d'apprentissage corresponde à la réalité. Bien souvent, bon nombre de jeunes effectuent les deux ans. Bien souvent, les employeurs se servent de ces jeunes et au terme des deux ans de formation, les jeunes se retrouvent sans emploi.

Olivier COURCELLE - Directeur du CFA des métiers du sport

Dans notre CFA, ce n'est pas le cas pour le moment. Bien souvent, je constate trois intentions, à commencer par l'intention d'ouvrir un poste pour pérenniser le poste. Ensuite, les clubs ont un besoin et créent le poste. Parfois, l'emploi est pérennisé avec le jeune ou un autre. Enfin, les clubs formateurs ou entreprises formatrices sont généralement des clubs structurés qui formeront des apprentis performants qui pourront se « vendre » ailleurs. S'il y a peu de débouchés professionnels, je n'ai aucun intérêt à former des jeunes. Le CFA est un outil au service des politiques de l'emploi.

Michel GODARD

Le projet du club correspond en réalité à la première étape. Bien souvent, les clubs se disent qu'il s'agira d'un animateur ou entraîneur. Toutefois, ils doivent se poser la question du développement du club de demain avec les élus, c'est-à-dire comment augmenter le nombre de licenciés, comment trouver d'autres ressources qui permettront de boucler la charge salariale. Je suis chargé par la Présidente de la Région Ile de France de piloter le groupe de travail intitulé « le club de demain ». Ainsi, je travaille avec 20 fédérations à ce sujet. Or nous n'y arriverons pas tout seuls, mais avec les autres.

Patrick HIELARD - CA Lisieux Handball

L'aide n'est plus dégressive sur deux ans, mais sur quatre ans. S'agissant de la mutualisation, est-il possible de partager un apprenti ?

Olivier COURCELLE - Directeur du CFA des métiers du sport

L'apprenti peut être embauché par un groupement d'employeurs.

2. Présentation des nouvelles offres de formations fédérales, BPJEPS et Titre IV

Présentation par Eric ROBIN et Romain CAPELLE

Catherine BAZIN - Stade Valériquais Handball

Quelles sont les équivalences ? Aurons-nous des impositions au niveau des clubs ? Quel sera la « parchemin » minimum au niveau d'un club ?

Nicolas MARAIS

Ces aspects sont mentionnés dans le projet CMCD, dans l'onglet technique qui présente les équivalences par rapport aux anciens diplômés.

Catherine BAZIN - Stade Valériquais Handball

S'agit-il d'équivalences ou de formations à passer de nouveau ?

Eric ROBIN

Des équivalences doivent être demandées, pour les diplômés en cours de validité, auprès de la Fédération.

Magalie LEGABLIER - Handball Caen Venois

Vous parlez de modules et de certifications non obligatoires. J'imagine pourtant que les certifications seront nécessaires pour que la formation soit reconnue. Fera-t-elle foi pour notre CMCD ?

Eric ROBIN

Absolument, sauf pour certains niveaux de CMCD comme l'entraîneur région. Il sera nécessaire de détenir le bloc compétence 5 ainsi que la certification. Le bénévole qui passait ces qualifications ne pouvait, en réalité, pas travailler avec. Désormais, il pourra être reconnu pour ses compétences.

Magalie LEGABLIER - Handball Caen Venois

Pour les bénévoles dans les clubs, les volumes sont toutefois différents.

Sergei VAMBRE - CJ Doudeville Handball

Qu'en est-il des recyclages ? Seront-ils réalisés par module ?

Eric ROBIN

Ta qualification étant toujours en cours de validité, il sera nécessaire de demander ton équivalence en termes de diplôme. Tu recevras alors un certificat et des recyclages seront organisés sur le territoire pour renouveler ta qualification.

Willy LE COURTOIS - JS Cherbourg Manche Handball

La carte professionnelle fait partie des termes. Par conséquent, le bénévolat risque de mourir demain, car les bénévoles demanderont une rémunération.

Nicolas MARAIS

Je vous invite à ne pas caricaturer la situation. Une personne qui souhaitait faire une formation baby-hand devait avoir en prérequis « animateur de handball ». Aujourd'hui, un bénévole du club qui souhaite exclusivement se consacrer à l'encadrement et le baby-hand suit le module baby-hand, qui est beaucoup plus allégé. L'accessibilité est donc facilitée.

Par ailleurs, ne nous voilons pas la face, dans certains clubs, des entraîneurs reçoivent une indemnité. Toutefois, si le club est d'accord avec son entraîneur pour légaliser le processus, ce sera possible grâce à cette formation.

Willy LE COURTOIS - JS Cherbourg Manche Handball

Ma question ne portait pas sur la légalisation, mais de manière générale, car il y a une accélération de la professionnalisation. Or les clubs ne disposent pas forcément des moyens.

Nicolas MARAIS

Parmi les 30 clubs à qui ont été remis les kits mini-hand, 80% sont des clubs ruraux sans employés. Or ils ont progressé en licences car ils disposent d'un encadrement qualifié sur les nouvelles pratiques. Cet outil doit donc être au service de l'accompagnement de la structuration de nos clubs.

Eric ROBIN

Actuellement, pour rentrer dans l'éducation nationale, une carte professionnelle est également requise. Il s'agit donc ici d'une certaine forme de reconnaissance.

Willy LE COURTOIS - JS Cherbourg Manche Handball

Je ne le remets pas en cause. Je parle simplement des risques pour le monde associatif au regard des ressources des clubs.

Eric ROBIN

Le module « contribuer au fonctionnement de la structure du club » me paraît également essentiel.

Une intervenante

Quelles sont les équivalences avec les diplômes d'Etat ?

Nicolas MARAIS

Nous donnerons avec assurance les équivalences avec les diplômes fédéraux, mais avec grande prudence pour les diplômes d'Etat car nous n'avons pour le moment pas la validation officielle par le Ministère.

Une intervenante

Comment justifier l'expérience de deux ans ?

Eric ROBIN

Il s'agit principalement d'une attestation du Président de la structure. Ensuite, il y a les feuilles de match.

Nicolas MARAIS

L'information n'est pas difficile à vérifier.

Christophe GOUEL - Stade Valériquais Handball

Qu'est-il prévu pour les personnes qui ont passé les formations d'accompagnateur d'équipe et d'accompagnateur d'arbitrage et qui n'ont pas obligatoirement les deux ans ? Demanderez-vous des équivalences à l'IFE ?

Eric ROBIN

Certains ont déjà reçu leurs attestations. D'autres les recevront le 14 juin afin de demander l'équivalence de leur qualification.

Elsa CHANCEREL - ES Troarn handball

Quelle est la tarification des modules pour les clubs ?

Nicolas MARAIS

Les informations vous ont été envoyées.

Elsa CHANCEREL - ES Troarn handball

Quand les formations auront-elles lieu ? Pourrons-nous choisir les week-ends, soirées ou semaines complètes ou est-ce déjà préétabli ?

Eric ROBIN

Dans le cadre de la demande d'habilitation en cours, nous avons dû fournir un calendrier avec les temps précis de formation. Etant donné qu'il est difficile de caler les temps de formation, nous avons choisi de les proposer sur un ou deux ans en formule semaine ou week-end en alternance. Pour les personnes en voie continue, un mixte des deux sera prévu.

(La grille des tarifs est projetée).

Nicolas MARAIS

Une grille est également prévue pour les clubs qui constitueront un dossier « développement de nouvelles pratiques, amélioration de l'encadrement du club » via l'Agence Nationale du Sport. Si ce dossier est éligible et instruit favorablement par le Comité Territorial et validé par le Comité Fédéral, l'attribution minimale de la somme pour un club s'élève à 1 500 euros. Il existe également une tarification pour les clubs qui ne disposent d'aucune aide.

Une intervenante

Pour l'entraîneur régional, le tarif s'élevait à 450 euros pour les bénévoles. Or si on additionne le prix des modules, le coût est nettement plus élevé.

Nicolas MARAIS

En réalité, les deux modules ne s'accumulent pas. Auparavant, si vous souhaitiez passer le module entraîneur région, vous étiez obligée de passer le module accompagnateur d'équipe et animateur handball. Désormais, cela correspond au bloc de compétence lié à la formation. En d'autres termes, les blocs ne doivent pas être additionnés.

Un intervenant

Je croyais qu'il existait une volonté de maintenir le premier volet accompagnateur d'équipe gratuitement.

Nicolas MARAIS

La mise en place de cette nouvelle architecture de formation prévoit un coût de 35 euros qui a été établi au regard des coûts de formation. A la fin de la saison prochaine, nous ferons un point sur la situation financière au regard de ces formations.

Anthony FOULOGNE - AL Déville

Pour les dossiers CNDS formation encadrants, l'intitulé devra-t-il être repris dans la demande ?

Nicolas MARAIS

Absolument, si vous souhaitez envoyer quelqu'un sur le baby-hand ou « entraîner les adultes », le bon intitulé devra être indiqué avec le tarif correspondant.

Anthony FOULOGNE - AL Déville

Cela suppose de disposer d'une cartographie du club avec les équivalences avant le 23 juin.

Nicolas MARAIS

Absolument. A ce jour, nous ne pouvons néanmoins pas nous engager sur les équivalences avec les diplômes d'Etat.

David DELESTRE - Handball club Auffay Tôtes.

A qui le tarif de 480 euros s'appliquera-t-il exactement ? Pouvez-vous également préciser la date de dépôt à l'Agence ?

Nicolas MARAIS

Une présentation complète sur l'ANS est prévue après celle sur l'architecture.

Dominique NEEL - Malaunay Le Houlme Handball

Qu'en sera-t-il si notre demande à l'ANS est refusée ?

Nicolas MARAIS

Vous passez dans la catégorie « bénévoles sans aide ». Nous connaissons néanmoins clairement les clubs éligibles ANS.

Catherine BAZIN - Stade Valériquais Handball

Pour avoir une mention « entraîneur territorial », il est donc nécessaire de cumuler plusieurs modules.

Nicolas MARAIS

Le tarif comprend le volume global et non l'addition des deux.

Catherine BAZIN - Stade Valériquais Handball

Pour le BC6, trois modules sont nécessaires.

Eric ROBIN

Il nécessite deux modules.

Catherine BAZIN - Stade Valériquais Handball

Etant donné que les deux modules sont nécessaires pour obtenir les compétences, ils s'additionnent.

Eric ROBIN

En effet.

Catherine BAZIN - Stade Valériquais Handball

Le tarif s'élève donc à 330 euros.

Eric ROBIN

+ 10 heures.

Intervenant

Qui s'occupe des titres III ?

Nicolas MARAIS

La Ligue n'est pas habilitée à organiser le titre III. En revanche, il sera peut-être possible d'organiser des modules en Normandie, mais pas l'intégralité du titre.

Christelle MAUGER - Littry Handball Club

A quelle étape pourrions-nous formuler la demande des équivalences ?

Nicolas MARAIS

Il n'y a pas d'urgence. Le dépôt au 23 juin concerne le dossier ANS. Si vous souhaitez « structurer l'encadrement », vous indiquez la formation correspondante. Cela n'a pas de lien avec l'équivalence. S'agissant de l'équivalence, nous attendrons la confirmation de l'IFFE que nous sommes habilités sur le dossier que nous avons envoyé. Ensuite, nous établirons un dossier d'inscription aux formations. Les inscriptions devront ensuite être confirmées en début de saison.

Christelle MAUGER - Littry Handball Club

Ne pouvez-vous pas formuler les demandes d'équivalence ?

Nicolas MARAIS

Nous pouvons envoyer aux clubs ou aux licenciés concernés l'information leur rappelant qu'ils doivent faire la demande d'équivalence. En effet, nous ne pouvons pas obliger un licencié à établir la demande.

Romain CAPELLE

Pour les différents profils, le coût de formation pour l'apprentissage n'apparaît pas dans la grille car c'est le CFA, via les partenaires, qui finance l'ensemble de la formation. Vous n'avez donc pas à financer les coûts de formation. En parallèle, le dispositif SESAME permet d'amortir les frais annexes pour les apprentis notamment.

Eric ROBIN

Il y a aussi les contrats de professionnalisation et les PRO A de même que le CPF (Compte professionnel de formation) et les CEP (Conseils en évolution professionnelle) de manière à vous aider dans le fléchage des salariés ou bénévoles. Nous vous transmettrons un guide.

Nadia CONFAIS - SMV Vernon St Marcel

Le recyclage BC6 correspond-il à la codification interne à la FFHB ?

Nicolas MARAIS

Absolument.

Nadia CONFAIS - SMV Vernon St Marcel

Qu'en sera-t-il si nous devons faire la demande auprès d'un OPCO ?

Eric ROBIN

Il s'agit d'une nomenclature de formation reconnue par le CNCP avec une reconnaissance des certifications professionnelles. Les modules, de même que les blocs de certification et de compétence seront reconnus et fléchés.

Romain CAPELLE

Nous serons présents lors des AG des Comités. Des réunions d'information seront également organisées à destination des futures structures.

Michel GODARD

Je souhaite saluer le travail réalisé par la Ligue de Normandie afin de contextualiser le travail demandé au niveau national. Il existe un effort de simplification de la démarche entre ce qui relevait des formations fédérales et ce qui relevait des formations d'Etat avec une volonté de rapprocher l'activité des bénévoles et des professionnels. En réalité, de nombreuses personnes non qualifiées se trouvent sur les bancs de touche.

S'agissant du développement du club, tout est lié. Les projets de développement s'en trouveront donc améliorés. Selon moi, il n'existe aucun modèle de club. Ce système s'adresse à tous les acteurs du handball et permet de capitaliser des compétences.

XII. AGENCE NATIONALE DU SPORT

Nicolas MARAIS

La Fédération fait partie des 28 fédérations qui ont intégré cette agence. L'attribution de plus de 2 540 000 euros a été répartie sur l'ensemble des territoires de manière claire et transparente. Je peux vous affirmer qu'il s'est agi d'une bataille acharnée et une négociation ardue. Je rends hommage à Philippe BANA et Joël DELPLANQUES d'avoir obtenu cette somme importante de la part de l'Agence pour la Normandie cette année.

La note d'orientation met l'accent sur le développement du handball de demain. De plus, la digitalisation dans les clubs sera portée uniquement par la Ligue. Le logiciel sera envoyé aux clubs au mois de septembre.

Elle met également l'accent sur la formation des dirigeants et encadrants du handball de même que le développement du vivre ensemble et de la citoyenneté. Chaque club peut présenter au maximum trois actions différentes.

Saisie des dossiers sur le compte asso au plus tard le 23 juin :

- Ouverture Ligue
- Instruction COPIL Territorial
- Envoi FFHB
- Validation COPIL FFHB
- Versement par ANS

Willy LE COURTOIS - JS Cherbourg Manche HB

Sur l'année civile 2019 ?

Nicolas MARAIS

Les actions à mettre en place en 2019.

Willy LE COURTOIS - JS Cherbourg Manche HB

Qu'en est-il si l'action a déjà été mise en place ?

Nicolas MARAIS

Je ne peux pas être plus clair.

Marcel AMELINE - ASPTT Saint-Lô Manche Handball

Qu'en est-il des clubs omnisports ?

Nicolas MARAIS

J'ai déjà répondu à ce sujet. Ne confondez pas avec le CNDS, il s'agit désormais de l'Agence Nationale du Sport. Le club omnisports doté d'une section handball avec un compte et un budget pourra créer un dossier ANS au nom de l'ASPTT Saint Lô Handball en joignant le compte et numéro d'affiliation. Nous avons reçu une confirmation officielle de l'Agence Nationale du Sport à ce sujet.

Vincent MINET - Yvetot

Les demandes de dossier CNDS et ANS sont-elles cumulables ?

Nicolas MARAIS

Absolument. Les dossiers emplois ne sont pas gérés par l'ANS.

XIII. PRESENTATION AUX CLUBS DU DISPOSITIF DE SENSIBILISATION AUX RISQUES DE COMMOTION PAR GILLES ZMUDA

Présentation par Gilles ZMUDA du Protocole de gestion d'une commotion cérébrale.

Il est important de rappeler en permanence la stricte application des deux règles qui sont :

1. Toute suspicion de commotion doit conduire à la sortie définitive du match ou de l'entraînement.
2. Pas de retour au match ni à l'entraînement tant que les symptômes persistent.

Présentation du document destiné aux clubs pour aider à détecter une commotion chez l'enfant, l'adolescent et l'adulte.

Pocket CRT (CONCUSSION RECOGNITION TOOL™)

Vous aide à détecter une commotion chez l'enfant, l'adolescent et l'adulte



FIFA®



FEI

IDENTIFIER LE DANGER ET RETIRER LE SPORTIF DU JEU

Une commotion cérébrale est à craindre **si un ou plusieurs** des indices, signes, symptômes ou erreurs de mémoire suivants se présentent.

1. Indices visibles d'une commotion cérébrale

Les indices suivants, cumulés ou isolés, peuvent indiquer une commotion :

Perte de connaissance ou de réactivité

Rester couché immobile sur le sol/lentement à se redresser

Instabilité debout/problèmes d'équilibre ou chute/incoordination

Se prendre ou se tenir la tête

Regard vide ou hébété

Confusion/ne plus savoir le lieu, le match, l'événement

2. Signes et symptômes de commotion cérébrale

La présence d'un ou de plusieurs des signes et symptômes suivants peut suggérer une commotion

- Perte de connaissance
- Crise d'épilepsie ou convulsions
- Problèmes d'équilibre
- Nausée ou vomissement
- Somnolence
- Émotivité accrue
- Irritabilité
- Tristesse
- Fatigue ou faiblesse
- Nervosité ou anxiété
- Sensation de « ne pas se sentir bien »
- Problème de mémoire
- Mal de tête
- Étourdissement
- Confusion
- Sensation d'être ralenti
- « Pression dans le crâne »
- Vue trouble
- Sensibilité à la lumière
- Amnésie
- Sensation d'être « dans le brouillard »
- Douleur dans le cou
- Sensibilité au bruit
- Problème de concentration

3. Fonctionnement de la mémoire

L'incapacité de répondre correctement à l'une de ces questions peut être le signe d'une commotion.

« Dans quel stade sommes-nous aujourd'hui ? »

« À quelle mi-temps sommes-nous ? »

« Qui a marqué en dernier au cours de ce match ? »

« Contre quelle équipe avez-vous joué la semaine dernière/le dernier match ? »

« Votre équipe a-t-elle gagné le dernier match ? »

Tout sportif présentant une suspicion de commotion cérébrale doit être IMMÉDIATEMENT RETIRÉ DU JEU et ne pas reprendre d'activité avant d'avoir subi un examen médical. Un sportif susceptible d'être commotionné ne doit ni être laissé seul, ni conduire de véhicule.

Dans tous les cas où une commotion cérébrale est suspectée, il est recommandé d'adresser le joueur à un professionnel de la santé qui posera un diagnostic et définira les mesures d'assistance nécessaires, et décidera du retour du joueur à la compétition, même si les symptômes disparaissent.

SIGNAUX D'ALERTE

Si l'un des signes suivants est constaté, le joueur doit être immédiatement retiré du terrain en toute sécurité. Si aucun professionnel de la santé n'est disponible, envisagez un transport en ambulance pour un examen médical urgent:

- Se plaint de douleurs au cou
- Confusion ou irritabilité croissantes
- Vomissements répétés
- Crise ou convulsions
- Faiblesse, picotements ou sensation de brûlure aux bras ou aux jambes
- Détérioration de l'état de conscience
- Mal de tête fort ou augmentant
- Comportement changé, inhabituel
- Vision double

Rappel :

- Dans tous les cas, suivre les principes de base des premiers secours (danger, réactions, voies respiratoires, respiration, circulation).
- N'essayez pas de bouger le joueur (sauf pour dégager ses voies respiratoires) si vous n'avez pas été formé pour le faire
- S'il porte un casque, ne le retirez pas, sauf si vous avez été formé pour le faire.

Tiré de McCrory et al., Consensus Statement on Concussion in Sport. British Journal of Sports Medicine 47, (5), 2013

© 2013 Concussion in Sport Group

Intervention de Madame Sylvie MOUYON-PORTE

Je suis contente d'avoir pu vous rejoindre. L'organisation du sport traverse actuellement une tempête. Néanmoins, vous avez la chance d'appartenir à une Fédération au sein de laquelle il existe une véritable co-construction entre les acteurs au niveau régional et local et les services de l'Etat. Votre Président a nommé en effet le Président de la Fédération ainsi que Philippe BANA, le Directeur Technique National. Ici, au sein de la région, se trouvent les services de l'Etat. Cette mixité entre le monde sportif et les services de l'Etat en Normandie, dans le monde du Handball, est une réalité. Nous travaillons très bien ensemble. Il est donc d'autant plus agréable de venir devant une Assemblée.

Nicolas MARAIS vient d'exposer la manière de présenter les dossiers dans le cadre du projet sportif fédéral. Nous continuerons à gérer au niveau de l'emploi et de l'apprentissage. Pour avoir pris connaissance du document, dans ce paysage mouvant, s'il y a quelque chose dont nous sommes certains, c'est la volonté de la Ministre de poursuivre une politique sportive permettant aux différents publics d'avoir accès au sport. De même, l'activité physique et sportive dans la lutte contre l'obésité, la sédentarité et certains fléaux constitue d'autres axes. Au niveau régional, nous avons un plan sport santé avec l'ARS. Vous êtes également sensibles à la logique du handicap ainsi qu'à la problématique du sport éducatif.

Certaines modifications de l'organisation inciteraient le Rectorat et les services de la DR à nous rapprocher de cette logique sportive. Tel est déjà le cas au niveau national puisque notre Ministre, avec le Ministre de l'Education Nationale et de la Jeunesse, travaillent ensemble sur ces passerelles entre le sport, l'activité et le monde scolaire avec des ambassadeurs du sport scolaire et le projet Génération 2024. Je ne citerai pas tous les dispositifs publics puisque ce sont des logiques que vous connaissez bien.

S'agissant de ce que nous créerons ensemble et de l'Agence Nationale du Sport, la dynamique est donc toujours la même. L'accent doit être mis sur le schéma de développement du sport qui doit être régional. Il s'agit d'une déclinaison régionale de cette véritable concertation souhaitée dans la logique de l'ANS entre le mouvement sportif, les services de l'Etat, les collectivités et les partenaires économiques.

En Normandie, nous avons à construire, à partir des travaux réalisés (schéma de développement du sport de haut niveau, cartographie, etc.), cette réflexion et cette stratégie régionale qui nous permettra de donner du sens aux actions que vous menez ainsi que les autres Ligues.

La deuxième étape concerne les financeurs afin de faire en sorte que les projets détectés au cours de cette concertation avec les différents acteurs soient financés. Nous sommes néanmoins en construction. Dans le handball, les acteurs sont déjà en place et structurés, mais d'autres fédérations n'ont pas le même niveau de structuration. Notre objectif à terme est aussi Paris 2024 afin de former nos futurs champions olympiques. Ce n'est donc pas une rupture, mais à notre niveau régional, d'être dans un processus de construction. Dans le sport de haut niveau, la région s'est investie dans le Centre Sportif Normand de Houlgate. Nous continuerons donc à œuvrer dans ce sport afin d'inciter les personnes à pratiquer de plus en plus d'activités physiques et sportives.

Enfin, une loi sur le sport est en cours de préparation sur les différents éléments que je viens de signifier, notamment remboursement de la Sécurité Sociale lors de la pratique régulière du sport sur ordonnance.

Objectif : un plus grand nombre de pratiquants.

Je vous félicite, à la fois les professionnels, les éducateurs ainsi que les bénévoles qui, au quotidien, s'engagent énormément pour la réalisation de projets sportifs.

Je vous remercie.

XIV. PRESENTATION ET VOTE DU PROJET DE REFORME DE LA CMCD REGIONALE

Nicolas MARAIS

Le document vous a été transmis.

François LEMAITRE - Saint-Nicolas-d'Aliermont HBC

Un arbitre qui fait 22 matchs comptait jusqu'à présent régulièrement pour deux arbitres. Désormais, il ne comptera que deux saisons pour deux arbitres. Pour quelle raison ?

Nicolas MARAIS

L'objectif est de favoriser le développement de l'arbitrage.

François LEMAITRE - Saint-Nicolas-d'Alhiermont HBC

Le risque est tout de même que cet arbitre ne fasse plus beaucoup de matchs.

Nicolas MARAIS

Au niveau régional, peu d'arbitres ont fait 22 matchs.

François LEMAITRE - Saint-Nicolas-d'Alhiermont HBC

Une personne ayant la double casquette d'arbitre et d'entraîneur ne compte que pour une personne sur le socle de base alors qu'elle compte pour deux personnes sur les ressources. Pourquoi ?

Nicolas MARAIS

Conformément à l'article 1.3, il est clairement indiqué qu'un juge arbitre adulte qui a une qualification technique pourra à la fois monter sur le socle de base technique et le socle de base arbitrage. Il n'y a plus de seuil de ressources.

Olivier SAUVAGE

J'aimerais ajouter qu'il s'agit d'inciter les clubs à former des arbitres. Bien souvent, nous tombons toujours sur les mêmes clubs avec un seul arbitre, qu'ils doublent.

Magalie LEGABLIER - Handball Caen Venois

Est-ce par secteur ? Féminin ou masculin ? Il peut s'agir du même nom par secteur.

Nicolas MARAIS

Absolument.

Magalie LEGABLIER - Handball Caen Venois

Sur le socle de base de l'école d'arbitrage, est-ce sur la totalité de l'effectif jeunes ?

Nicolas MARAIS

Pour le secteur jeunes, il s'agit de la globalité. Sur proposition de la CTA, nous avons réduit le nombre de jeunes arbitres afin de travailler sur la qualité plutôt que la quantité. De nombreuses remarques justifiées ont été prises en compte dans la rédaction de ce règlement. L'objectif est de vous accompagner dans la démarche de structuration.

Marcel AMELINE - ASPTT Saint-Lô Manche Handball

On veut développer des écoles d'arbitrage. Je suis étonné, car une personne qui faisait jeune arbitre pendant trois ou quatre ans, bénéficiait d'une formation allégée lorsqu'elle passait adulte. Désormais, le jeune arbitre qui veut devenir arbitre départemental doit refaire toute la formation. Or parfois les personnes sont à la fac et ne peuvent plus s'intégrer aux sessions de formation.

Nicolas MARAIS

Au niveau régional, les jeunes arbitres régionaux qui sont arrivés au niveau adulte ont effectué leur stage régional adulte et ont été désignés par la CTA.

Marcel AMELINE - ASPTT Saint-Lô Manche Handball

Je parle de jeunes arbitres qui arbitrent tous les week-ends. Auparavant, il y avait une formation adaptée.

Yannick PETIT

Auparavant, un jeune arbitre qui avait fait un cursus convenable arrivait directement en Ligue, démarrait sa saison en effectuant un stage et était retenu. Or cette année, ces formations d'arbitres stagiaires étaient gérées par les départements. Malheureusement, certains JAJ n'ont pas été reconnus directement arbitres et sont repassés par la case stagiaires, ce qui n'est pas logique. Ces jeunes doivent passer par le cursus direct de formation de JAJ. Désormais, ils auront un cursus de formation allégé.

Marcel AMELINE - ASPTT Saint-Lô Manche Handball

Les formations étant plus conséquentes et parfois en semaine, les étudiants n'ont pas pu la suivre, ce qui est dommage. De ce fait, nous avons perdu deux arbitres qui étaient très bons.

Yannick PETIT

Ces formations deviennent désormais territoriales. Imaginons qu'un jeune ne puisse pas participer à une demi-journée de stage, il pourra participer à la formation du Comité d'à côté ou de la Ligue, qui aura lieu lors d'une journée différente.

Alain THIEBOT - Entente Port Bayeux Bessin Handball

Pourquoi les moins de 11 garçons ne sont-ils pas reconnus comme sportifs, contrairement au moins de 13 ?

Nicolas MARAIS

Normalement, la pratique moins de 11 n'est pas une pratique compétitive, mais dans le cadre d'une démarche de valorisation de la féminisation, nous valorisons les clubs qui créent une équipe moins de 11 à partir du moment où, sur vérification Gest'hand, il y a au moins 6 filles sur la catégorie moins de 12 ans. Cette demande a été faite par un club sur une CMCD régionale et, après échanges en Bureau Directeur, nous avons pris en compte cette demande. L'accent est porté sur la féminisation et nous constatons que les licences féminines progressent.

Alain THIEBOT - Entente Port Bayeux Bessin Handball

Des championnats sont pourtant organisés en moins de 11. Si ce n'est pas une compétition, de quoi s'agit-il ?

Nicolas MARAIS

Il y a 144 équipes de moins de 13 ans en Normandie dont 73 équipes de moins de 13 ans féminines.

Alain THIEBOT - Entente Port Bayeux Bessin Handball

Une personne qui est arbitre et qui sera animateur école d'arbitrage aura-t-elle deux compétences ?

Nicolas MARAIS

Absolument.

Marcel AMELINE - ASPTT Saint-Lô Manche Handball

Qu'appelles-tu école d'arbitrage certifiée ?

Nicolas MARAIS

C'est une école d'arbitrage certifiée en 2019-2020. Il existe un échancier par rapport au niveau. La qualification de l'accompagnateur école d'arbitrage ou animateur école d'arbitrage, si l'école d'arbitrage est certifiée, permet un respect des arbitres obligatoires sur le secteur adulte.

Vote : Pour : 85,9 %

Contre : 14,1 %

XV. INFORMATIONS CONCERNANT LA PROCEDURE D’AFFILIATION DES CLUBS ET D’ENREGISTREMENT DES MUTATIONS ET DES LICENCES INFORMATISEES

Nicolas MARAIS

Toutes les informations vous ont été envoyées. Je vous invite à veiller au respect des certificats médicaux.

Anne RUECHE

Tous les certificats médicaux de plus de trois ans disparaissent de la base, mais la ligne « attestation de santé » reste. Ne soyez donc pas surpris. Nous l'avons signalé à la Fédération, mais je ne sais pas si cela sera modifié. Par ailleurs, je vous engage fortement à utiliser les documents de la Fédération, le certificat médical et surtout l'attestation de santé et l'autorisation parentale eu égard aux propos de Gilles ce matin.

Certains jeunes prennent des licences loisir et, en cours de saison, souhaitent jouer. Or ils ne peuvent pas jouer en compétition.

David DELESTRE - Handball club Auffay Tôtes

Nous avons rencontré un problème puisque nous n'avons plus les licences des personnes dans le club. Quelle est la règle aujourd'hui ?

Michel GODARD

Une licence joueur permet de jouer en loisir et d'être dirigeant.

Marcel AMELINE - ASPTT Saint-Lô Manche Handball

Nous avons eu des problèmes pour passer nos licences Handfit au niveau du certificat médical.

Anne RUECHE

En réalité, la mention "compétition et loisir" avait été barrée pour inscrire Handfit. Or le certificat médical ne doit pas être barré.

Elsa CHANCEREL - ES Troarn Handball

S'agissant du Hand'ensemble, le problème des emails n'a pas été réglé. Nous ne pouvons toujours pas remplir plus de 5 adresses mail.

Nicolas MARAIS

Au niveau juridique, nous ne pouvons pas revenir sur le sujet.

Anne RUECHE

L'année dernière, j'avais répondu que la demande devait nous être transmise par mail afin que nous transmettions à la Fédération une adresse pour chaque licencié qualifié. Il existe des moyens d'obtenir des adresses mail temporaires, mais en un quart d'heure, la licence doit être finalisée, validée et vérifiée.

Christelle LECOMTE

Certaines adresses mail comme gmail ne sont pas acceptées dans Gest'hand. Or les licences sont refusées.

Nicolas MARAIS

Je vous invite à nous envoyer un mail afin que nous transmettions la remarque au niveau fédéral.

Brigitte BAZIN - AS Gournay Handball

Je fais du HandEnsemble avec un IME. J'ai effectivement beaucoup de mal à obtenir les cotisations. Ont-ils l'obligation d'avoir une licence HandEnsemble dès lors qu'ils donnent un certificat médical et qu'ils sont affiliés sport handicap ?

Nicolas MARAIS

Ils doivent avoir une licence HandEnsemble.

Brigitte BAZIN - AS Gournay Handball

Bien souvent, je reçois les documents en avril.

Michel GODARD

Si vous organisez l'entraînement, la responsabilité du club est engagée.

Brigitte BAZIN - AS Gournay Handball

Comme un éducateur de l'IME est toujours présent, cela signifie-t-il que ce n'est pas moi qui organise ?

Michel GODARD

Ce sujet doit être abordé avec eux.

Dominique NEEL - Association Malaunay Le Houlme Handball

J'ai une question sur le coût de la Maison du Handball qui passera à 6 euros. Serons-nous à 10 euros dans 4 ans ?

Nicolas MARAIS

Etant au CA fédéral, la programmation d'un euro de plus a été votée lors de l'AG de Brest en 2016. C'est donc la dernière année avec une augmentation d'un euro pour la construction et le fonctionnement de la Maison du Handball.

Anne RUECHE

Nous avons par ailleurs communiqué tous les "tickets". En réalité, je peux répondre à bon nombre d'entre eux. Lorsqu'il s'agit de doublons ou d'erreurs de sexe, je vous invite à m'envoyer un mail.

XVI. REMISE DES RECOMPENSES LIGUE (MEDAILLES LNHB, CHALLENGE DU FAIR PLAY, ECOLES D'ARBITRAGE...)

REMISE DE LA MEDAILLE D'OR DE LA FFHB A JEAN-PIERRE ADELINE

Il a pris sa première licence au club de CARSIX dès la création du club le 4 avril 1968 par l'instituteur du village Jean-Claude WATRIN et élu à la Mairie. La première année le handball se pratiquait dans la cour d'école non goudronnée et les matchs se déroulaient sur un terrain en sable. Dans les premiers statuts du club, il figure déjà comme membre ACTIF en occupant la fonction de Secrétaire au club.

Il s'est très tôt investi au sein du club en encadrant une équipe de jeunes dès l'âge de 16 ans, ce qui lui a valu d'être reconnu plus jeune dirigeant de France.

Il poursuit sa jeune carrière de dirigeant en se faisant élire au Comité de l'Eure. Longtemps Président de la Commission Technique au Comité, il en devient le Président en 1992, fonction qu'il occupe aujourd'hui. Sous son impulsion, le Comité de l'Eure a été moteur dans le développement du Mini Hand dès les années 90.

Il est également depuis 1996 élu au Conseil d'Administration de la Ligue. Très investi pour accompagner ses clubs, il donne toute son énergie et sa passion de bénévole au service du Comité. Pour pallier les contraintes géographiques de ce Département très étendu, de nombreuses actions de promotion à destination des scolaires, des féminines, dans les centres de loisirs et dans les quartiers sont mises en place. Ce fut grâce à son implication totale le Comité le plus actif dans l'organisation des animations périphériques lors du Mondial 2017.

Il est depuis 2017 représentant des Présidents de Comités au Conseil National des Territoires. J'ai toujours grand plaisir à travailler et à échanger régulièrement avec ce Président de Comité qui a des convictions solidement ancrées, en témoigne son refus en 2018 de se voir décerner la médaille d'Or Jeunesse et Sports pour dénoncer la réforme de la Gouvernance Sportive.

Mais je suis sûr et certain que tu accepteras cette médaille d'Or Fédérale avec joie et fierté, car cette médaille t'est remise par ta famille : LA FAMILLE DU HANDBALL.

BRAVO JEAN-PIERRE ADELINE pour tout ce que tu fais et continuera de faire au service de notre passion commune.

RECOMPENSES LIGUE : PROPOSITIONS DES COMITES, DES COMMISSIONS REGIONALES ET DU BUREAU DIRECTEUR

Médailles de Bronze : Jessica BARBIER - CTS responsable PPF Féminin, Oumou NIANG FOUQUET - Présidente du Havre AC, Bernard LEPRUN - Président du Bray HB, Elsa CHANCEREL - ES Troarn, Faouzzi HATTAB - Président ES Carpiquet, Bruno LEBORGNE - Président du Stade Vernolien, Sophie GRENAT - Présidente HB Ezy sur Eure/Saint André de l'Eure, Arnaud LANIESSE - Président HBC de l'Elle, Nadine BROUX - Présidente Espérance de Sées, Sylvain COURTEILLE - AAEP Le Tailleul, Clarisse LEGRAND - Présidente AS Tessy HB, Baba MULLER - CL Colombelles, Mathias LEVARD - Trésorier du Comité du Calvados, Guillaume DALLET.

Excusés : Valérie CHEDRU la médaille sera remise lors de l'Assemblée Générale du Comité 76, Christina FERREIRA COSTA - Présidente US Mortagnaise la médaille sera remise lors de l'Assemblée Générale du Comité 61, Bruno MARTEL - Président du CS Andelys la médaille sera remise lors de l'Assemblée Générale du Comité 27.

Médailles d'argent : Gilles ZMUDA - Président Commission Médicale Régionale, Florent CRISTOBAL - Elu en charge de la formation, Sylvain ROSSI - AL Déville, Isabelle RICARD - SEP Blangy Bouttencourt, Alain LEFAUX - Entente Alençon Saint Germain, Tatiana LAUMONIER - US Viroise.

Excusé : Joaquim CASANOVA - Administrateur Comité 27 et responsable EDA 27.

Médailles d'or : Catherine BAZIN - Stade Valeriquais, Morgane LELIEVRE - Trésorière adjointe de la Ligue, Trésorière du Comité de l'Orne et Présidente du club d'Ecouche, Alain DUCLOS - Membre de la CTA responsable des désignations des JAJ Régionaux et membre de la Commission Territoriale de Discipline.

Excusés : Richard SOLON - Secrétaire du club du HBC Gaillon Aubevoye.

MEDAILLES FEDERALES

Médailles de Bronze : Anne-Marie LANCE GEROME - HBC Gaillon Aubevoye et Trésorière du Comité de l'Eure, Olivier DESGRIPPES - Président du club AAEP Le Teilleul qui fêtera ses 60 ans le samedi 29 juin et Président de la Commission Sportive du Comité de la Manche.

Médaille d'Argent : Sylvie DELAVALLEE - Présidente de la Commission Territoriale de Discipline et très investie depuis de nombreuses années au club du CA Aiglon.

Médaille de Platine : Jean-Pierre LAUDOUARD. C'est un homme du pays du rugby, fidèle à sa région et à sa ville d'origine Dax qui arrive en 1959 dans l'Eure. Nommé pour son premier poste d'instituteur il arrive un jeudi matin à Gamilly et pour sa première journée de travail il devra s'occuper, ce jeudi après-midi, d'une équipe de handball dans le cadre des rencontres UFOLEP. C'est le début du virus !

Comme de très nombreux instituteurs à l'époque, Jean-Pierre va s'investir auprès des jeunes et dans la vie associative. Il occupera aussi la fonction de Secrétaire de Mairie pendant une trentaine d'années dont 28 à Jouy sur Eure. C'est d'ailleurs dans cette école qu'il aura comme élève Patrick DEMAIRE.

Le club de Gamilly qui évolue au niveau national va fusionner avec Saint Marcel car le voisin S.P.N. Vernon, aux moyens financiers plus importants, fait, je cite « une razia » sur les meilleurs éléments des clubs voisins. Une école de hand est créée et c'est à Jean-Pierre, pour sa disponibilité le jeudi après-midi et son sens de l'éducation, que le club confie l'animation et le développement de cette nouvelle section. C'est ici que Jérôme DELAPORTE fera ses premiers pas de jeune handballeur.

En 1995, l'heure de la retraite a sonné. Jean-Pierre est sollicité par Monsieur Gérard VOLPATTI pour prendre la présidence du club de Saint Marcel à sa place puisqu'il vient d'être élu Maire de la commune.

C'est aussi cette même année que le Mini Hand va s'implanter dans l'Eure, sous l'impulsion du Comité de l'Eure, de Monsieur Rémy GASCOIN - Directeur des écoles, de Monsieur Jean-Claude DELAPORTE et de l'école de hand de Saint Marcel. Ce premier tournoi scolaire réunira sur les terrains Saint Marcellois 850 jeunes issus de tous les cantons de l'Eure.

En 1998, Jean-Pierre sera au cœur de la fusion de Saint Marcel et de S.P.N. Vernon. Ce ne fut pas facile dit-il mais il fallait croire en l'avenir et mettre fin à l'esprit de clocher ! Ainsi est né Saint Marcel Vernon Handball, dont la réussite donne raison à ses créateurs.

Soixante ans de handball, Jean-Pierre est toujours en activité chaque week-end auprès des jeunes moins de 11 ans, moins de 9 ans et Mini Hand. Que de chemin parcouru, quel immense travail effectué auprès de notre jeunesse et pour le handball, ta passion.

Félicitations et chaleureux remerciements.

Michel GODARD

Je salue le travail réalisé autour de Nicolas MARAIS avec son équipe. De manière générale, on ne réussit pas seul. Les ressources humaines sont des richesses.

Au quotidien, au sein des clubs, il y a des jeunes, des éducateurs, qui oeuvrent tous les jours, ce qui est notre force. Nous sommes salués par les résultats nationaux, ce qui aide à reconnaître le travail effectué. J'ai toujours trouvé que les questions étaient constructives et seront transformées en opportunités.

XVII. CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE PAR LE PRESIDENT DE LA LIGUE

Nicolas MARAIS

Je remercie le club et la ville de Saint-Marcel pour l'organisation de cette Assemblée Générale ainsi que les salariés de la Ligue. J'ai apprécié les échanges constructifs, notamment sur l'architecture des formations.

La prochaine Assemblée Générale de la Ligue aura lieu le samedi 27 juin 2020 à Cherbourg.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures 50.